

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4382)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 41

présenté par
Mme Batho

ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 13, après le mot :

« environnement »,

insérer les mots :

« et de la santé publique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.